



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 30 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Revalorisation des bourses sur critères sociaux pour l'année universitaire 2021-2022

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonce une revalorisation de +1% des bourses sur critères sociaux pour la rentrée universitaire 2021-2022, soit le double de l'inflation de 2020.

Le Gouvernement a engagé depuis la rentrée 2019 une revalorisation régulière des bourses sur critères sociaux, cela après quatre années de gel des montants inscrits au barème national. Depuis 2019, le Gouvernement a ainsi revalorisé les bourses sur critères sociaux de 3,3%, ce qui représente pour un boursier à l'échelon 7 un gain de 185 euros supplémentaires sur 10 mois.

Cette revalorisation vient accompagner un nombre de boursiers en augmentation depuis plusieurs années, avec près de 30 000 boursiers supplémentaires entre l'année universitaire 2019-2020 et 2020-2021. Elle vient s'ajouter à une hausse de près de 600 millions d'euros du budget de la vie étudiante depuis 2017.

L'accompagnement des étudiants les plus précaires est au cœur de l'action du Gouvernement. Le plan Etudiants initié en octobre 2017 a ainsi permis d'affilier directement les étudiants au régime général de la sécurité sociale. Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux dispositifs d'aides ont été mis en œuvre afin d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin : le ticket U à 1 € pour les étudiants boursiers depuis la rentrée 2020 avec plus de 10 millions de repas servis au long de l'année universitaire, une aide ponctuelle de 150 € versée à tous les étudiants boursiers en décembre 2020 mais aussi le gel consécutif en 2020 et 2021 des frais d'inscription et des loyers des logements du Crous, le doublement des fonds d'aides d'urgence du Crous, la possibilité de réviser la situation des étudiants boursiers lorsque les ressources familiales ont baissé en raison de la crise, etc.

La ministre Frédérique Vidal se félicite de la constance des efforts du Gouvernement en vue d'améliorer chaque année l'accompagnement social des étudiants.

CONTACT PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Pôle presse

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr